

CHAPITRE XIX.—TRANSPORTS

SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
Partie I.—Réglementation officielle des moyens de transport.....	846	Sous-section 1. Navires.....	887
Partie II.—Transport ferroviaire.....	849	Sous-section 2. Ports.....	890
SECTION 1. CHEMINS DE FER.....	849	Sous-section 3. Canaux.....	894
Sous-section 1. Parcours et matériel.	849	Sous-section 4. Balisage.....	899
Sous-section 2. Finances.....	851	Sous-section 5. Services fédéraux de la marine.....	901
Sous-section 3. Trafic.....	855	Sous-section 6. La voie maritime du Saint-Laurent.....	904
Sous-section 4. Chemins de fer Nationaux du Canada.....	858	SECTION 2. STATISTIQUE FINANCIÈRE DU TRANSPORT PAR EAU.....	908
ARTICLE SPÉCIAL: Historique du National-Canadien.....	859	Partie V.—Transport aérien civil....	915
SECTION 2. TRAMWAYS.....	870	SECTION 1. ADMINISTRATION ET EXPANSION.....	915
SECTION 3. MESSAGERIES.....	872	SECTION 2. SERVICES AÉRIENS.....	917
Partie III.—Transport routier.....	874	SECTION 3. STATISTIQUE DE L'AVIATION CIVILE.....	920
SECTION 1. RÈGLEMENTS PROVINCIAUX CONCERNANT LES AUTOMOBILES ET LA CIRCULATION.....	874	Partie VI.—Pipe-lines à pétrole et à gaz.....	930
SECTION 2. VOIRIE.....	877	SECTION 1. CONSTRUCTION DES PIPE-LINES, 1953.....	930
SECTION 3. VÉHICULES AUTOMOBILES..	880	SECTION 2. STATISTIQUE DES PIPE-LINES À PÉTROLE.....	931
Partie IV.—Transport par eau.....	887		
SECTION 1. ÉQUIPEMENT ET CIRCULATION.....	887		

NOTA.—On trouvera face à la page 1 du présent volume la signification des signes conventionnels employés dans les tableaux.

Le Canada, qui s'étend sur plus de 4,000 milles d'est en ouest, est coupé surtout du nord au sud par ses barrières topographiques. Sa population relativement faible (15,195,000 le 1^{er} juin 1954) est dispersée le long d'une étroite bordure méridionale. Ces particularités physiographiques et démographiques présentent des difficultés exceptionnelles au point de vue des transports et des communications. Diverses parties y sont isolées les unes des autres: par des étendues d'eau comme les détroits de Cabot et de Belle-Isle, qui séparent l'île de Terre-Neuve de la terre ferme; par des forêts rocheuses et accidentées, celle, par exemple, qui s'étend entre le Nouveau-Brunswick et le Québec ou, au nord des lacs Huron et Supérieur, celle qui sépare le secteur industriel Québec-Ontario des terres agricoles des Prairies; par les montagnes qui se dressent entre les Prairies et le Pacifique. Le transport à bon marché et efficace s'impose dans un pays où la population est aussi éparse et dont les produits sont expédiés, non seulement à l'étranger, mais dans les régions lointaines du pays même.

Le présent chapitre, après avoir exposé dans la partie I la réglementation officielle des transports, apprécie la valeur de chacun des principaux modes de transport dans les parties II, III, IV, V et VI.